



Rectorat

Les IA-IPR de Mathématiques

Évelyne GERBERT-GAILLARD

Laurent PRALY

Joffrey ZOLNET

Tél : 03 81 65 49 33

Mél : evelyne.gerbert-gaillard@ac-besancon.fr

laurent.praly@ac-besancon.fr

joffrey.zolnet@ac-besancon.fr

10 rue de la Convention

25030 Besançon cedex

Besançon, le 31 août 2022,

Les IA-IPR de Mathématiques

à

Mesdames, Messieurs
les professeurs de mathématiques
s/c Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée des IA-IPR de Mathématiques

Chères collègues, chers collègues,

La rentrée 2022 s'inscrit dans une large réflexion autour de la place des mathématiques, de l'école au lycée. A l'école primaire, le plan « mathématiques » se poursuit, pour lequel des professeurs du second degré sont mobilisés dans chacune des circonscriptions pour accompagner les professeurs des écoles. Au collège, un [guide « Résolution de problème – Collège »](#) est mis à disposition des professeurs, formateurs et chefs d'établissement. La mise en œuvre de l'enseignement des mathématiques intégré à l'enseignement scientifique en est également une illustration. Cet enseignement, pour l'heure optionnel, sera une nouvelle opportunité de se questionner, comme les années précédentes, sur les pratiques et modalités d'enseignement et d'évaluation qui sont les plus adaptées à la diversité des élèves. Cette réflexion est à conduire dans une dynamique de continuité : entre les écoles et le collège et entre le collège et le lycée. Les évaluations nationales en sixième et les tests de positionnement en seconde permettent un premier diagnostic sur les besoins des élèves et sont constitutifs d'un travail collectif entre les enseignants des écoles et des collèges d'une part et entre ceux des collèges et des lycées, d'autre part. Nous savons pouvoir compter sur votre engagement et votre professionnalisme pour accompagner chaque élève, tout au long de son parcours et à œuvrer collectivement, au sein de chaque établissement, à un enseignement permettant de construire des connaissances et des compétences mathématiques solides mais aussi des compétences transversales tout aussi nécessaires à la réussite et à l'épanouissement des élèves et des citoyens en devenir qu'ils sont.

Certains d'entre vous accueilleront au sein de leur établissement des collègues stagiaires (contractuels alternants, fonctionnaires stagiaires à mi-temps et fonctionnaires stagiaires à temps plein) ou des étudiants (M1, M2 MEEF) en pratiques accompagnées ou encore des étudiants AED en préprofessionnalisation. Nous remercions chaleureusement ceux d'entre vous qui acceptent les missions de tuteur de ces collègues et de ces étudiants. Nous serons éventuellement amenés à solliciter certains d'entre vous pour accompagner les enseignants contractuels qui interviendront dans vos établissements.

Nous remercions également les collègues que nous pouvons solliciter pour la conception de sujets (Baccalauréat, Olympiades, CRPE ...) et l'organisation des examens.

Enfin, nous souhaitons la bienvenue aux professeurs entrant dans l'académie et aux lauréats des concours de recrutement.

Dans les pages suivantes, vous trouverez plusieurs points et informations sur lesquelles nous souhaitons attirer votre attention en cette rentrée 2022.

Nous vous rappelons que, tout au long de l'année, nous communiquons avec vous et nous vous informons au moyen de messages électroniques. Ces courriels sont systématiquement envoyés à l'adresse professionnelle académique du type prenom.nom@ac-besancon.fr, qui doit être activée si tel n'est pas encore le cas.

1. La formation continue

La formation continue se conduit en cette rentrée dans le cadre de la mise en œuvre de [l'Ecole Académique de la Formation Continue](#). Nous vous transmettons les informations concernant le programme de la formation continue et les modalités d'inscription au cours du mois de septembre.

La formation institutionnelle en mathématiques s'articule autour de deux actions :

- Les Journées Institutionnelles

Une journée institutionnelle sera dédiée à la mise en œuvre de l'enseignement des mathématiques intégré à l'enseignement scientifique et à l'enseignement de l'option « mathématiques complémentaires ». Elle sera mise en œuvre dès le mois d'octobre. Tous les professeurs de lycée y participeront. Les professeurs de collège intéressés par cette journée peuvent se faire connaître auprès de l'inspection.

- Les formations de proximité

Ces formations de proximité ont été mises en œuvre depuis la rentrée 2018 en collège et depuis la rentrée 2020 en lycée. Elles sont formalisées désormais sous la forme d'un parcours de formation. Elles visent un accompagnement des équipes, sur le temps d'une année scolaire, dans le contexte de leur établissement. Il s'agit en effet de répondre au plus près des besoins des équipes, qui seront identifiés lors d'une première journée d'échanges et de réflexion entre les formateurs et les professeurs. Des axes de travail seront identifiés ; ils seront constitutifs des observations en classe menées dans la suite de cette première journée. Ces observations sont déconnectées de tout objectif d'évaluation des enseignants. Un second temps de travail sera ensuite programmé pour construire des ressources et formaliser des pratiques répondant aux besoins identifiés par les équipes. Ces modalités d'accompagnement peuvent également favoriser, dans des rapports de confiance et de respect réciproques, la programmation de temps de co-observation pour faciliter la formation entre pairs.

2. Les évaluations nationales

Comme chaque année désormais, tous les élèves, à l'entrée de sixième et de seconde, passeront des tests de positionnement en français et en mathématiques.

Dans chaque collège, les passations des évaluations de début de sixième seront organisées **entre le 12 septembre et le 30 septembre 2022**.

Une courte enquête sera de nouveau adossée aux évaluations afin d'interroger les élèves sur leur perception du test et leur confiance par rapport à l'année à venir. La mise à disposition de l'ensemble des résultats individuels des élèves est étendue à cette rentrée et concernera les domaines « résolution de problèmes » et « automatismes ».

Une présentation des exercices et des compétences évaluées est à votre disposition en [téléchargement](#).

Dans chaque lycée, les passations des tests de positionnement de début de seconde seront également organisées **entre le 12 septembre et le 30 septembre 2022**.

Ils sont la **première étape de l'accompagnement personnalisé** qui permet aux lycéens de consolider leur maîtrise de l'expression écrite et orale, et leurs compétences mathématiques, essentielles tant dans la vie personnelle ou professionnelle que pour la poursuite de leurs études. Ces tests sont une aide aux enseignants pour mieux cibler et organiser cet accompagnement.

Comme l'an dernier, une courte enquête sera adossée aux évaluations pour recueillir la perception des élèves sur le test, leur confiance pour l'année à venir et leurs projets de poursuite d'études.

Une présentation de ces tests est également à votre disposition en [téléchargement](#).

Afin que le diagnostic établi à l'issue de ces évaluations soit le plus juste possible, il est important de présenter leurs objectifs et de préparer les élèves à leur passation.

Pour compléter, deux pages Eduscol rassemblent toutes les informations nécessaires à ces passations et leur exploitation :

[Evaluations de début de sixième](#)

[Test de positionnement de début de seconde](#)

3. Les événements mathématiques

La participation à ces diverses manifestations, qui s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre du plan Mathématiques, permet de stimuler le goût des élèves pour les mathématiques, d'enrichir leur culture scientifique et de construire des compétences mathématiques et transversales. C'est ainsi l'occasion d'améliorer l'apprentissage des mathématiques dans un cadre coopératif. Nous vous conseillons donc d'inscrire vos élèves aux différents concours, rallyes et olympiades organisés aux niveaux national et académique :

- Rallye Mathématiques de Franche-Comté pour les classes de 3e et de 2^{nde},
- Rallye Mathématique Transalpin pour les autres classes de collège,
- Olympiades nationales pour les élèves des classes de 1^{ère},
- Concours Castor informatique,
- Concours Algorea,
- Concours Alkindi.

La semaine des mathématiques se déroulera du 6 au 15 mars 2023 sur le thème : **Mathématiques à la carte**.

4. Les Disciplines Non Linguistiques

Les mathématiques font partie des Disciplines Non Linguistiques (DNL) enseignées dans le cadre des Sections Européennes et de Langues Orientales (SELO). Afin d'alimenter en permanence le vivier des professeurs pouvant exercer dans ce dispositif à vocation interculturelle, nous encourageons les enseignants qui ont des compétences linguistiques à préparer l'épreuve complémentaire de certification DNL. La certification complémentaire aura lieu en janvier 2023. Les inscriptions à la certification se font auprès de la division des examens et des concours (DEC). Nous vous transmettrons les dates d'inscription dès que possible.

Une note de service est parue au BO n°30 du 25 juillet 2019 précisant les modalités et la délivrance de la certification complémentaire ([note de service n° 2019-104 du 16-7-2019](#)).

Un [vademecum](#) sur l'organisation des DNL SELO et hors SELO ainsi que sur les épreuves afférentes a été transmis aux établissements l'année dernière. Nous vous invitons à le consulter.

5. Les concours de recrutement

Comme chaque année, le ministère ouvre différents concours de recrutement des personnels enseignants dont vous trouverez la liste et les conditions d'inscription sur le [site dédié](#).

Pour ceux qui souhaiteraient évoluer vers d'autres fonctions, nous vous signalons l'opportunité de passer les concours d'encadrement (personnels de direction et personnels d'inspection). Vous trouverez les informations relatives à ces concours [ici](#).

Nous vous précisons qu'une formation est proposée chaque année aux personnels de l'académie pour préparer les concours internes de l'agrégation et du CAPES, ou les concours d'encadrement.

6. Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique

Tous les professeurs, en particulier ceux qui ont une expérience en tant que formateur ou tuteur, peuvent candidater au certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA). Vous trouverez les informations relatives à ce certificat sur le [site académique dédié](#).

7. L'inspection pédagogique régionale de mathématiques

L'inspection générale de mathématiques est représentée dans notre académie par Marie-Odile BOUQUET, IGESR de mathématiques.

Nous accueillons dans l'académie Laurent PRALY, IA-IPR de mathématiques. Christophe TOURNEUX a en effet fait valoir ses droits à la retraite. Nous tenons ici à saluer son engagement au sein de notre équipe et plus largement dans l'académie, au service de la réussite de tous les élèves. Nous le remercions chaleureusement de sa précieuse collaboration et de ses belles qualités humaines.

Nous sommes également accompagnés dans nos missions par des professeurs chargés de mission et entourés par une solide équipe de formateurs académiques.

Nous vous remercions pour votre engagement auprès des élèves et de l'Institution et restons à votre écoute et à votre disposition pour vous accompagner dans le cadre de l'exercice de vos missions.

Nous vous souhaitons, chères et chers collègues, une année scolaire la meilleure possible et vous adressons nos plus cordiales salutations.

Évelyne GERBERT-GAILLARD – Laurent PRALY – Joffrey ZOLNET
IA-IPR de Mathématiques